



Schweizerische Musikforschende Gesellschaft  
Société Suisse de Musicologie  
Società Svizzera di Musicologia

**Procès-verbal de la 97<sup>e</sup> assemblée générale du 27.10.2016**  
**Berne, Hochschulstrasse 4, bâtiment principal de l'université (couple)**

---

Début de l'assemblée générale à 18 h 05

Personnes présentes: Felix Diergarten, Brigitte Bachmann-Geiser, Dominik Sackmann, Felix Meyer, Maria Cáceres, Miriam Roner, Xavier Zuber, Judith Schlosser, Irène Minder-Jeanneret, Patrick Montan-Missirlian, Aadriano Giardina, Luca Zoppelli, Florian Bassani, Werner Wieland, Cristina Urchueguía, Benedict Zemp

Personnes excusées: Michael Meyer, Pierre Michot, Erich Zumstein, Hansruedi Willisegger, Marie Rose Mülhauser, Heidy Zimmermann, Marcello Sorce-Keller, Florence Sidler, Edward H. Tarr, Martin Kirnbauer, René Perler, Marc Andreae, Katrin Spelinova, Carlo Piccardi, Heinrich Aerni, Alois Koch, Hans Kuhn, Thomas Gartmann, Thomas Ahrend, Jürg Huber, David Koch, Georges Starobinski, Stefanie Stadler Elmer

## **Ordre du jour**

1. Accueil
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance du 31 novembre 2015 à Zurich
4. Rapport annuel de la présidente
5. Comptes annuels 2015
6. Elections
7. Dictionnaire de la musique en Suisse
8. Avenir du prix Glaréan
9. ASSH: propositions de conférences, publications et événements
10. Divers

### **1. Accueil**

C. U. accueille les personnes participant à cette édition de l'assemblée générale et les remercie de leur présence.

### **2. Approbation de l'ordre du jour**

La liste des points à l'ordre du jour est approuvée à l'unanimité. C. U. attire l'attention sur la liste de présence qui circule et prie chacun de bien vouloir indiquer son adresse e-mail afin que la correspondance puisse être envoyée par voie électronique dans la mesure du possible.

### **3. Procès-verbal de la séance du 31 octobre 2015 à Zurich**

Adriano Giardina fait remarquer que la traduction française, qu'il trouve dans l'ensemble très bonne, comporte quelques petites erreurs. Le procès-verbal de cette assemblée est approuvé, sous réserve de ces modifications.

### **4. Rapport annuel de la présidente**

La présidente C. U. rend compte d'une année assez calme, au cours de laquelle les manifestations habituelles de chaque section ont eu lieu.

Une attention particulière est toutefois accordée à un événement: la Bibliothèque nationale suisse a récemment demandé à numériser les annales ainsi que d'autres publications de notre société. Nous avons pu accéder à cette exigence – à cette demande plus précisément –, au terme de négociations avec notre maison d'édition Peter Lang. Angelica Scholze, notre interlocutrice, s'est montrée très coopérative. L'ASSH et d'autres institutions encourageant nos activités avaient déjà insisté à plusieurs reprises pour que les publications soient numérisées douze mois après leur parution. Nous avons encore jusqu'à l'année 2019 pour satisfaire à cette exigence. Dans l'ensemble, nous pouvons être très satisfaits que nos publications soient numérisées gratuitement par la Bibliothèque nationale suisse. Luca Zopelli ajoute que la rédaction du prochain numéro des annales se trouve dans sa phase finale et que le document sera bientôt prêt pour l'impression.

### **5. Comptes annuels 2015**

En l'absence du trésorier Christoph Ballmer, la présidente C. U. commente la situation financière de notre société. Cette année encore, la SSM enregistre un déficit, à hauteur de 7609 francs. La présidente explique que le legs de Martha Walther permet pour l'instant d'y faire face. Elle ajoute que le comité a réfléchi à des mesures qui permettraient à l'avenir d'éviter de clôturer l'exercice sur une perte. Ces mesures sont abordées au point 8 de l'ordre du jour.

### **6. Elections**

Olivier Senn, qui était simultanément le président de la section de Lucerne, s'est retiré du comité central. C. U. le remercie de son travail pour notre société. Elle propose qu'il soit remplacé par Felix Diergarten, également président de la section de Lucerne. Après s'être présenté, Felix Diergarten est élu à l'unanimité sous les applaudissements.

### **7. Dictionnaire de la musique en Suisse**

L'année passée, le dictionnaire de la musique en Suisse a fait l'objet de nombreuses discussions. C. U. profite de l'occasion pour faire le point sur l'avancement du projet. Comme nous n'avions pas été autorisés à soumettre notre demande à l'OFC, l'équipe responsable du projet a décidé de lancer un projet-pilote. Il s'agit en premier lieu de commencer la numérisation du dictionnaire de la musique en Suisse. Pour ce faire, nous allons coopérer avec d'autres personnes intéressées via un wiki. La numérisation sera effectuée par des stagiaires de l'Institut de musicologie de l'université de Berne. L'équipe de projet a l'espoir que nous ayons de meilleures chances auprès de l'OFC si nous sommes en mesure de présenter un

projet-pilote et quelques travaux préliminaires. Enfin, il nous est permis de déposer une demande auprès de l'OFC pour le projet-pilote.

### **8. Avenir du prix Glaréan**

En raison du déficit annuel de nos comptes, la présidente C. U. invite encore une fois à reconsidérer l'attribution des prix. Alors qu'elle estime pertinent le prix Handschin décerné à de jeunes chercheurs, elle pense que nous n'avons jusqu'ici pas vraiment atteint d'objectif important avec le prix Glaréan. Son attribution n'a jamais beaucoup attiré l'attention du public et le retentissement médiatique espéré est resté insuffisant. C. U. propose donc à l'assemblée de suspendre le prix Glaréan pour le moment, quitte à l'attribuer de nouveau à une date ultérieure, selon un nouveau concept. Dominik Sachmann salue l'idée et ajoute que l'on pourrait peut-être recommencer à attribuer ce prix si l'on trouve une meilleure idée. Brigitte Bachmann-Geiser regrette que notre société perde en visibilité auprès du public à cause de cette décision. Florian Bassani propose qu'un concert symphonique ait lieu lors de l'attribution du prix afin de rassembler un public plus important. L'assemblée approuve la proposition de suspendre temporairement le prix Glaréan.

### **9. ASSH: propositions de conférences, publications et événements**

C. U. rappelle aux participants qu'il est possible de lui faire parvenir des propositions de conférences et de publications. Les demandes adressées à l'ASSH sont relativement simples à formuler mais les délais sont très longs.

### **10. Divers**

Personne ne prend la parole. C. U. remercie les personnes présentes pour cette assemblée constructive et pour leur attention.

C. U. clôture l'assemblée à 19 h.

31 octobre 2016

Procès-verbal: Benedict Zemp